

**Commission consultative  
sur l'environnement et le développement durable**



113<sup>e</sup> séance – jeudi, le 2 mai 2013

Salle des comités, 2<sup>e</sup> étage – 18h  
Maison du citoyen 25 rue Laurier



**Procès-verbal**

**Présents**

Mme Mireille Apollon, conseillère district de l'Orée du Parc (n° 6)  
Mme Nicole Champagne, conseillère, district de Limbour (n° 9)  
M. Jean-Marie Bergeron, citoyen  
M. Luc Douaire, citoyen  
M. Pierre Girard, citoyen  
Mme Robin Goldstein, citoyenne  
M. Guy Latreille, citoyen  
Mme Julie Martineau, Groupe d'Action Équiterre  
Mme Vanessa Normand, Vivre en ville  
Mme Victoria Reichel, citoyenne

**Absents**

M. Alain Riel, président, conseiller district de Deschênes (n° 3)  
M Louis-Éric Ouellet, commission jeunesse  
Mme Diane Vermette, Groupe d'Action Équiterre

**Secrétaire**

Mme Marilou Brouillet, coordonnatrice de projets en environnement (air et énergie)

**Ressources internes**

M. André Turgeon, Directeur du Service de l'environnement  
Mme Catherine Lorient, coordonnatrice de la politique environnementale  
M. Alexandre Dumas, coordonnateur de projets en environnement  
Mme Marilou Brouillet, coordonnatrice de projets en environnement

---

**DISTRIBUTION :**

Aux membres de la CCEDD, aux personnes-ressources, aux membres  
du Conseil municipal et au greffier

\_\_\_\_\_  
**PRÉSIDENT**

\_\_\_\_\_  
**SECRÉTAIRE**

## 1 Mot de bienvenue

Mme Apollon préside la Commission en l'absence de M. Riel. Elle souhaite la bienvenue aux membres. Chaque membre se présente lors d'un tour de table et Mme Apollon souligne la présence de M. Turgeon, au poste de directeur du Service de l'environnement.

Mme Apollon remet ensuite une plaque honorifique à M. Latreille, dont le mandat se termine, pour ses loyaux services au sein de la Commission.

## 2 Constatation des présences et ouverture de la réunion

Mme Apollon constate les présences et la réunion débute à 18h05.

## 3 Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour suivant, proposé par M. Girard et appuyé par M. Latreille, est accepté :

### Ordre du jour

- Mot de bienvenue
- Constatation des présences et ouverture de la réunion
- Approbation de l'ordre du jour
- Approbation du procès verbal de la séance du 4 avril 2013
- Signature du procès verbal de la séance du 4 avril 2013
- Suivi du procès verbal de la séance du 4 avril 2013
- Date de la prochaine assemblée : *le 6 juin 2013*
- **Sujets à traiter selon les 4 grandes orientations de la politique environnementale :**
  - a. Proposition de révisions règlementaires – arbres (Alexandre Dumas, Service de l'environnement)**
  - b. ZICO du Lac Deschênes (Alexander MacDonald et Ted Cheskey, Nature Canada)**
  - c. Marché du carbone (Marilou Brouillet, Service de l'environnement)**
  - d. Guide de gestion des eaux de ruissellement (Catherine Lorient, Service de l'environnement)**
- Période de questions citoyennes
- Varia
- Levée de l'assemblée

## 4 Approbation du procès-verbal de la séance du 4 avril 2013

L'adoption du procès-verbal de la séance du 4 avril 2013 est proposée par M. Girard et appuyée par M. Douaire.

## 5 Signature du procès-verbal de la séance du 4 avril 2013

Le procès-verbal de la séance du 4 avril 2013 sera signé par M. Riel lors de la prochaine séance de la Commission.

## 6 Suivi du procès-verbal de la séance du 4 avril 2013

Il n'y a pas de commentaires sur le procès-verbal du 4 avril 2013.

## 7 Date de la prochaine assemblée : 6 juin 2013

## 8 Sujets à traiter selon les 4 grandes orientations de la Politique environnementale :

- a. **Proposition de révisions règlementaires – arbres (Alexandre Dumas, Service de l'environnement)**

### Description

M. Dumas débute la présentation en rectifiant les faits relativement à la médiatisation d'un évènement qui s'est déroulé en avril dernier concernant l'abattage d'un arbre sur le territoire de la Ville.

Il présente ensuite les propositions de modifications règlementaires (articles 27, 257 à 259, 261, 262 et 266 du règlement de zonage 502-2005). Il précise que la proposition présentée est le fruit d'un travail de collaboration avec le Service de l'urbanisme et du développement durable (SUDD) et que des discussions doivent encore avoir lieu à ce sujet.

Les articles 260, 263 à 265 ne feront l'objet d'aucune modification pour l'instant.

### Commentaires

Une discussion s'en suit entre Mme Champagne et M. Dumas sur l'application du règlement par rapport aux dommages engendrés aux structures souterraines (ex. drains, tuyaux d'aqueduc) par des arbres. En somme, M. Dumas précise que des rapports d'experts seront exigés au propriétaire afin de démontrer que l'arbre occasionne bel et bien des dommages et que son abattage constitue le dernier recours à prendre pour solutionner le problème. Mme Champagne questionne ensuite M. Dumas sur les normes relatives au remplacement d'un arbre dans une

telle situation. M. Dumas explique qu'au moins un arbre en façade est exigé en vertu de l'article 259.

Mme Champagne demande à M. Dumas les délais de traitement des demandes concernant l'abattage et le remplacement des arbres. Il indique que les objectifs de l'administration sont fixés à six semaines, mais qu'une priorisation est d'abord effectuée et que les délais sont actuellement entre deux et quatre semaines selon le cas.

Mme Champagne veut savoir si la Ville entend engager davantage de ressources pour appliquer le règlement. M. Dumas répond qu'une présentation et une proposition sera faite à cet égard au Comité plénier du 4 juin prochain.

**b. ZICO du Lac Deschênes (Alexander MacDonald et Ted Cheskey, Nature Canada)**

**Description**

M. Cheskey et M. MacDonald présente le projet ZICO (« Zone importante pour la conservation des oiseaux ») du Lac Deschênes. Ils débutent par une brève présentation de l'organisation canadienne à but non lucratif, Nature Canada, avant de poursuivre avec une description de la situation nationale des populations de toutes les espèces d'oiseaux indigènes observées régulièrement au Canada et de huit sous-groupes choisis (oiseaux de proie, sauvagine, oiseaux de mer coloniaux, oiseaux forestiers, oiseaux de rivage, oiseaux de prairie, insectivores aériens et autres oiseaux aquatiques). Le contexte international et régional dans lequel s'insère le projet ainsi que ses quatre objectifs principaux sont ensuite exposés à l'audience. Les présentateurs expliquent que le but de la présentation est d'obtenir une proclamation du Conseil municipal de la Ville de Gatineau visant à reconnaître l'existence de la ZICO du Lac Deschênes.

**Commentaires**

M. Latreille demande s'il existe d'autres ZICO en Outaouais. Les présentateurs répondent qu'il existe une [ZICO à Plaisance](#), le long de la rivière des Outaouais, entre Thurso et Papineauville.

Mme Champagne questionne les présentateurs sur les besoins en termes d'aménagement particuliers concernant la ZICO du Lac Deschênes (ex. clôtures). Ils indiquent qu'aucun aménagement est nécessaire et donc qu'aucun investissement de la Ville est requis dans le cadre de ce projet pour l'instant. De nombreuses propriétés privées sont situées directement dans la ZICO du Lac Deschênes. Des aménagements ne sont pas envisagés. Il est seulement nécessaire de maintenir la propreté des lieux et d'informer les citoyens et riverains de la présence de cette ZICO.

M. Latreille leur demande si Nature Canada souhaite obtenir des fonds de la Ville de Gatineau pour atteindre leurs objectifs et ce à quoi ils s'attendent à cet égard. Les présentateurs répondent que la Ville a déjà accepté de financer la production et l'installation de panneaux d'interprétation dans la ZICO du Lac Deschênes via le Fonds vert. Ils poursuivent en mentionnant qu'ils n'ont pas encore étudié la question financière au-delà du projet des panneaux d'interprétation, mais qu'ils souhaitent entamer les discussions en ce sens au moment où tous seront prêts à le faire. Mme Apollon rappelle que le but de la présentation est d'obtenir une proclamation de reconnaissance de la ZICO du Lac Deschênes de la Ville de Gatineau.

Mme Lorient précise que la Ville de Gatineau inscrira la ZICO dans son prochain schéma d'aménagement et d'urbanisme, mais que l'administration ne connaît pas encore les impacts d'une telle inscription au schéma.

Mme Martineau demande s'ils ont étudié les corrélations entre les zones déjà protégées du territoire. Les présentateurs expliquent qu'ils n'ont pas encore fait l'analyse exhaustive à cet effet, mais que pour les espèces vedettes, une corrélation existe avec certaines zones déjà protégées par la CCN, notamment.

Mme Champagne entame une discussion avec Mme Lorient sur l'intégration de la ZICO (et des terrains privés qu'elle contient) au schéma et de ses effets négatifs potentiels (ex. constructions potentielles à venir dans la zone sans conséquence). Mme Lorient explique que cet ajout n'aura pas d'implications légales et que la Ville ne se donnera pas le mandat de la protéger, mais seulement de la reconnaître.

La discussion se termine sur une recommandation des présentateurs de reconnaître la ZICO dans la veine du colloque quinquennal du Bird Life à Ottawa en juin prochain.

c. **Marché du carbone (Marilou Brouillet, Service de l'environnement)**

**Description**

Mme Brouillet présente les impacts et les opportunités du marché du carbone pour la Ville de Gatineau. Elle débute la présentation en effectuant une distinction entre les marchés réglementé et volontaire. Mme Brouillet met en contexte le marché réglementé du carbone avant de le décrire et d'en expliquer les impacts. Elle distingue ensuite les marchés réglementé et volontaire plus en détails ainsi que les projets de crédits compensatoires (marché volontaire) et les projets de réduction des émissions de GES dans le cadre du plan de réduction des GES 2011-2015 de la Ville de Gatineau. Elle poursuit par une brève mise en contexte du marché volontaire, puis décrit les étapes du cycle de vie d'un projet compensatoire. Mme Brouillet termine la présentation sur une avenue ayant le potentiel d'apporter des revenus à la Ville de Gatineau, soit le programme *Communauté durable* de Les Solutions Will inc..

**Commentaires**

M. Bergeron questionne Mme Brouillet sur la signification du terme « VCU ». Elle répond qu'il s'agit d'une unité de crédit carbone appelée le « Voluntary Carbon Unit » issue du programme « Voluntary Carbon Standard » (VCS).

D'après M. Latreille, le pourcentage retenu de 50 % de la vente nette des crédits compensatoires par la compagnie Les Solutions Will Inc. serait trop élevé. Il indique qu'il s'agit d'une compagnie privée. M. Latreille questionne ensuite Mme Brouillet au sujet du possible monopole que cela pourrait engendrer et de la création avenante d'une fédération à cet égard. Mme Brouillet répond que 50 % est relativement abordable et mieux que rien considérant que l'accès au marché du carbone volontaire est restreint à cette option (projet *Communauté Durable*). Elle poursuit en indiquant que le gouvernement québécois et d'autres organisations telles que le Centre d'excellence en efficacité énergétique (C3E) ont subventionné le projet par le biais du Fonds d'action québécois en développement durable (FAQDD).

Mme Champagne demande à Mme Brouillet si elle détient une évaluation des coûts pour la Ville de Gatineau à s'engager dans le projet *Communauté Durable*. Mme Loriot rappelle que le but de la présentation est de soumettre les résultats des recherches obtenus jusqu'à présent et que cela ne comprenait pas la présentation du détail des coûts. Mme Brouillet poursuit en mentionnant qu'elle pourrait évaluer les coûts pour la Ville de participer au projet sur la base de l'expérience des autres municipalités et entreprises participantes au projet. Elle précise néanmoins que les revenus potentiels pourront seulement être estimés après l'audit de référencement effectué par Les Solutions Will Inc. Mme Champagne questionne ensuite Mme Brouillet au sujet des coûts liés à la vente. Mme Brouillet rappelle que la compagnie ne facturera pas la Ville de Gatineau en aucun moment, mais retirera 50 % de la vente nette des crédits compensatoires.

M. Latreille poursuit en mentionnant son inquiétude face à cette situation et suggère de ne pas aller de l'avant avec ce projet. Mme Reichel voit quant à elle ce projet avec optimisme. Il s'agit selon elle d'un projet stimulant et innovant. Elle serait curieuse de connaître les résultats de l'audit de référencement.

d. **Guide de gestion des eaux de ruissellement (Catherine Loriot, Service de l'environnement)**

**Description**

Mme Loriot présente le guide des bonnes pratiques pour la gestion responsable des eaux de pluie. Elle explique que le projet s'insère dans la mise en œuvre d'une mesure du plan d'actions de la Politique environnementale attribuable à la thématique des eaux de ruissellement. Un mandat a récemment été octroyé à une équipe d'étudiants à la Maîtrise en Environnement de l'Université de Sherbrooke pour développer un tel guide et présenter des recommandations de gestion des eaux de pluie à l'échelle municipale. Le mandat est maintenant terminé et les étudiants ont recommandé une structure de guide comprenant une liste de bonnes pratiques et de techniques accompagnées d'un fait saillant, de leur description, de leur coût et de leurs bénéfices écologiques. Ils ont aussi proposé des stratégies de diffusion du guide.

**Commentaires**

M. Bergeron indique qu'il s'agit là de solutions simplistes selon lui et que la Ville de Gatineau en demande déjà beaucoup à ses citoyens. Il précise que la Ville n'a jamais de données à savoir sur la situation actuelle et si elle s'améliore suite aux efforts des citoyens. Mme Loriot répond que nous détenons un portrait partiel de la gestion des eaux de pluie, tels le nombre d'égouts

combinés sur le territoire et les quantités d'eau à traiter à l'épuration. Cependant, des activités pourraient être envisagées afin d'obtenir des statistiques à l'égard de la gestion des eaux de ruissellement à Gatineau.

## **9 Période de questions citoyennes**

Aucun citoyen n'est présent.

## **10 Varia**

### **a. Distribution de compost les 4-5 mai**

Mme Lorient explique qu'une distribution de compost organisée par le Service de l'environnement se tiendra les 4 et 5 mai prochains. Toutes les places ont déjà été réservées.

### **b. Distribution de barils de récupération d'eau de pluie le 11 mai**

Une distribution de barils de récupération d'eau de pluie organisée par Enviro Éduc-Action aura lieu le samedi 11 mai, de 10 h à 16 h, au Centre Robert-Guertin à Gatineau. Mme Lorient précise que les barils seront vendus 78 \$ et que les citoyens pourront se prévaloir d'une remise de 50 \$ de la Ville de Gatineau dans le cadre de son programme de remboursement de baril de récupération d'eau de pluie. Les profits amassés iront au programme *Écoles écocitoyennes* initié par Enviro Éduc-Action à l'intention de tous les établissements scolaires de l'Outaouais.

### **c. Réunion comité mixte – Schéma d'aménagement, 13 mai à 17 h 30**

Mme Lorient poursuit en invitant les membres à se joindre à la réunion du Comité mixte le lundi 13 mai prochain à 17 h où se tiendra une présentation du SADD (schéma d'aménagement et de développement) modifié.

### **d. Journée de l'Arbre le 25 mai**

La Journée de l'arbre et des forêts, organisée par le CREDDO (Conseil régional en environnement et en développement durable de l'Outaouais), se tiendra le 25 mai au Parc du Lac Leamy et au Parc du Lac-Beauchamp. Mme Lorient explique que des ateliers, des activités familiales ainsi qu'une donation de pousses d'arbres auront lieu.

### **e. Arrivée de la Patrouille environnementale**

La patrouille environnementale de la Ville de Gatineau, composée cette année de 6 agents de sensibilisation et d'un superviseur, fera son arrivée le mardi 21 mai prochain. Les agents informeront et sensibiliseront les citoyens sur divers sujets dont les arbres (leurs bienfaits et la réglementation en vigueur), la gestion des matières résiduelles (compostage, tri, collecte), l'eau potable et les eaux de ruissellement ainsi que l'air avec la promotion de la campagne *Coupez le moteur!*

## **11 Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée à 20h30 est proposée par M. Latreille et appuyée par M. Douaire.